

Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique, Dixième session
Commission africaine de statistique, Cinquième session

Septième réunion du Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDev VII)

Grand Bassam, Cote d'Ivoire 28 novembre 2016

Communiqué

Les représentants des États membres africains, de la Commission de l'Union africaine (CUA), de la Banque Africaine de Développement (BAD), des institutions bilatérales et internationales, du Secrétariat et des agences des Nations Unies, des centres africains de formation en statistique et des organisations régionales et sous régionales ont participé à la septième réunion du Forum Sur le Développement Statistique en Afrique (FASDEV-VII) le 28 novembre 2016 à Grand Bassam, en Côte d'Ivoire. Cette réunion a précédé la dixième session conjointe du Comité des directeurs généraux des Offices Nationaux de Statistique et la cinquième session de la Commission Statistique pour l'Afrique.

Rappelant les principaux objectifs du FASDEV qui sont: (i) passer en revue les activités statistiques, y compris l'assistance technique et la formation en Afrique; (ii) mettre en place un système permanent de suivi du développement statistique en Afrique; Et iii) renforcer les modalités de coopération en vue de tirer parti de l'avantage comparatif de chaque partenaire.

La réunion :

A) A apprécié les efforts fait par la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union Africaine (CUA) pour organiser cette septième réunion du FASDEV;

B) A discuté des questions suivantes relatives au développement statistique en Afrique:

- Contribution des institutions panafricaines au renforcement des capacités statistiques dans les pays africains;
- Soutien aux efforts des institutions panafricaines en matière de renforcement des capacités statistiques;
- Rôle des partenaires au développement à l'appui de la mise en œuvre des agendas 2030 et 2063;
- Contribution d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux à l'appui à la mise en œuvre des agendas 2030 et 2063.

Les participants:

1. Ont noté avec satisfaction les progrès réalisés dans l'opérationnalisation de STATAFRIC et du centre panafricain de formation statistique;
2. Apprécient la décision de la conférence des Ministres d'affecter 0,15% du budget à la statistique.
3. Félicitent la Banque Africaine de Développement (BAD) pour ses efforts en matière de renforcement des capacités et de production statistiques et demandent à la Banque de les poursuivre et de les accroître;
4. Félicitent l'engagement de la CUA à mettre en œuvre son mandat statistique avec le suivi de la ratification par les États membres de la Charte Africaine de la Statistique et la mise en œuvre du programme statistique panafricain.
5. Apprécient l'engagement de la CEA à renforcer la capacité statistique des États membres, des commissions économiques régionales et des institutions panafricaines dans les domaines de la recherche sur les politiques et de la diffusion des connaissances;
6. Félicitent PARIS21 pour le renforcement des capacités dans les domaines de la coordination et du suivi, du plaidoyer statistique, du soutien technique et de la sensibilisation aux technologies et invite le Secrétariat à poursuivre ses activités;
7. Félicitent la Banque Mondiale pour ses efforts de renforcement des capacités statistiques et l'invitent à poursuivre son appui, y compris les projets en cours avec les pays et les institutions panafricaines;
8. Félicitent tous les partenaires, dont l'INSEE, le DFID et l'IRD pour leur soutien continu au développement statistique en Afrique, y compris l'assistance aux établissements de formation statistique;
9. Exhortent les institutions panafricaines à mettre en œuvre une meilleure coordination des activités de renforcement des capacités statistiques sur le continent, sous la direction des pays et accordant la priorité à la coopération Sud-Sud.
10. Demandent à la Commission de l'Union africaine de mener une étude sur les problèmes qui bloquent la ratification de la Charte africaine des statistiques.
11. Encouragent les pays qui n'ont pas encore ratifié la Charte africaine de la statistique et soumis les instruments de ratification à la CUA à le faire dès que possible.
12. Encouragent tous les pays et partenaires à réfléchir aux nouvelles approches du renforcement des capacités (renforcement des capacités 4.0) et à réfléchir à l'alignement des efforts de renforcement des capacités statistiques aux agendas 2030 et 2063 et aux SNDS.
13. Appellent la Commission de l'Union Africaine, en collaboration avec d'autres institutions panafricaines, à clarifier le rôle et la position de STATAFRIC et des autres partenaires dans le Système Statistique Africain.
14. Appellent à une formation des dirigeants sur la gestion du changement et les compétences techniques des responsables des instituts nationaux de statistique.

15. Demandent aux institutions panafricaines de jouer le rôle d'identification et de cartographie des capacités.
16. Encouragent tous les partenaires à accroître leur soutien financier aux États membres, conformément aux priorités de la SNDS.
17. Encouragent les partenaires à collaborer avec les CER dans le renforcement des capacités statistiques.
18. Invitent les partenaires à renforcer leur soutien à la mise en œuvre et au suivi de la réalisation des agendas 2030 et 2063.
19. Demandent à la CEA, en étroite collaboration avec la BAD, la CUA, PARIS21, la Banque mondiale et d'autres partenaires de convoquer la prochaine réunion du FASDEV en 2018;
20. Proposent au Comité des Directeurs de revoir le format du FASDEV.
21. Demandent à toutes les parties prenantes de soutenir FASDEV et de mettre en œuvre les recommandations ci-dessus.